

Questions Conseil périscolaire du 15/02/2024

18h30 Salle du Conseil Municipal

Présents :

Pour la Mairie :

Estelle Gignoux (Adjointe éducation jeunesse)

Thibaut Gonthier (responsable périscolaire)

Yumna Maurer (directrice périscolaire Petites Maisons)

Pour les parents délégués maternelle et élémentaire :

Sandrine Botlan, Héloïse Cadet, Caroline Gerset, Edith Laurent, Laure Lavernot, Lucie Lonjaret, Leslie Machet, Violaine Meyrat-Fabre, Julie Thomas

Depuis le 1^{er} janvier et le changement de la convention avec les ACL, l'organisation du service scolaire a été modifiée. Pour se faire, Yumna a été recrutée en tant que directrice du périscolaire depuis novembre pour prendre en charge le site des Petites Maisons. Thibaut est le directeur pour Pinet. Les mi-temps de Camille Orlando et Brune Ledin (qui avaient les deux casquettes péri et ACL) ont été transformés en temps plein pour Yumna.

Les ACL gèreront donc désormais uniquement les mercredis et les vacances scolaires.

Des animatrices référentes sont identifiées parmi les agents. Pour ces référentes, des temps de travail supplémentaires sont prévus pour préparer les animations et aider Yumna et Thibaut (1h30 chaque jour). Une réunion hebdomadaire avec l'ensemble des agents a lieu tous les lundi matin, pendant 1h.

Elodie animatrice référente en plus cette année pour les Petites Maisons.

Politique de formation en cours pour les animateurs :

- 6 agents sont en formation BAFA sur les 20 animateurs. Il reste à ce jour 2 personnes non formées dont 1 bientôt à la retraite.
- Formation SST en cours ou pour recyclage. Presque 100% des animateurs formés au secourisme dont 1 recyclage l'an prochain. 1 ATSEM doit être formée lors d'une prochaine session.
- Formation sur « comment construire un projet d'animation » (mardi 20/02 et mercredi 21/02).
- Formation pour les agents référents en restauration sur « la sensibilisation des convives au bien manger » (lien avec le PAIT) : intervenants extérieurs (agriculteurs, ADABIO, le champ de cantine, alimentation durable dans le milieu scolaire, etc.).

Ce sont les animateurs qui servent à la cantine, les référentes partagent leur formation aux autres agents.

- ATSEM en formation bien spécialisée par rapport à leur poste.

Les formateurs montent sur la commune pour les séances de formation.

La Commission restauration à venir car le chef Laurent Revel a dû travailler sur l'agrément de la cantine.

Idée projet pour les CM1 CM2 inscrits à la garderie du matin : « Comment élaborer un menu équilibré » avec le chef Laurent Revel. Le projet serait en 2 temps : temps d'observation et d'explication du métier de cuisinier, temps d'élaboration d'un menu pour le manger sur le temps de cantine. Plusieurs groupes de 2 enfants, 2x/semaine pourraient aller en cuisine le matin.

La Mairie a souhaité créer 3 postes supplémentaires pour des agents polyvalents permettant un renfort ou des remplacements sur différents postes : petite enfance, écoles, transports, etc... Ces agents, plus mobilisés sur la petite enfance, sont tous détenteurs d'un CAP petite enfance ou équivalent.

Les animateurs sont tous formés au BAFA avec 14 jours de formation. Ensuite, ils suivent des compléments de formation en petite enfance, animation ou autre au choix.

La commune ayant l'agrément « Jeunesse et sport », elle doit avoir parmi ses animateurs au moins 50% de BAFA, 25% en cours de formation et 25% sans formation.

Activités /animations pause méridienne :

- *Question des parents : Les enfants ne pourraient pas tous participer aux activités proposées, leur donnant un sentiment d'exclusion.*

→ Un planning va être mis en place. Les agents décideront de l'activité qu'ils voudront animer. Les enfants pourront alors s'inscrire en autonomie sur le tableau d'activités proposées et en fonction du nombre d'inscriptions, plusieurs groupes pourront être organisés pour que tous les enfants puissent participer et en toute mixité. Cela a déjà été mis en place à Pinet.

Le projet « Ludimalle » (<https://www.youtube.com/watch?v=-tfOSJOPZ1U>) présentée l'an dernier par Julie Puchois (parent d'élève à Pinet et bénévole à la ludothèque) est en cours de mise en place à Pinet. Une liste des objets à récupérer ou donner par les familles pour jouer autrement (en détournant leur première fonction) pendant le temps périscolaire est en cours d'élaboration par Thibaut afin que les objets ne soient pas dangereux. Selon le résultat, le projet pourra être étendu aux Petites Maisons.

- *Question des parents : Les agents périscolaires chargés de la cantine des CP en maternelle sont-ils ceux de l'élémentaire ou de la maternelle ? Les enfants font remonter beaucoup de cris de la part des adultes encadrants.*

→ Les enfants de CP sont accompagnés par des animateurs de l'élémentaire.

L'animatrice a une voix qui porte donc on lui demande d'être plus posée quand elle parle.

- *Question des parents : Plaintes de techniques éducatives lors des repas jugées dures, strictes et irrespectueuses des enfants. Pas de respect mutuel car les adultes ne montrent pas l'exemple. Beaucoup trop d'enfants se plaignent ou ont peur de la cantine.*

→ Demander à cette famille d'écrire au service scolaire pour préciser les événements.

- *Question des parents : Constatations que peu ou pas de surveillance lors du dépôt des enfants après la pause méridienne.*

→ A 13h50, ce sont les enseignants qui ont la charge des enfants et non les animateurs, à rediscuter en conseil d'école.

Trajets en bus :

- *Question des parents : Retard lors de la chute de neige : les parents des enfants concernés par le retard n'ont pas été prévenus. Inquiétude des familles en ne voyant pas les enfants arriver. Les tablettes devraient pourtant faciliter cette communication (accès immédiat aux coordonnées des familles)*

→ Un SMS groupé par ligne va être mis en place pour pouvoir informer les familles de tout dysfonctionnement

- *Question des parents : Violences dans les bus : point situation à ce jour ? Est-ce que l'accompagnatrice a pu bénéficier de relais (formation ou autre) ?*

- *Question des parents : Les insultes et comportements inappropriés continuent dans le bus (ligne Villeneuve > Petites Maisons), que peut-on faire pour que cela cesse ?*

→ 2 nouvelles personnes ont été embauchées pour gérer les transports cette année dont 1 débutante dans l'animation.

La Mairie invite les familles à lui faire remonter le moindre problème pour que le service puisse intervenir en prenant appui sur le règlement du transport ou apporter des outils et du soutien aux agents pour leur éviter de subir certaines situations.

Yumna a participé à plusieurs voyages sur la ligne. Les familles des enfants concernés par les problèmes remontés ont été convoquées afin de leur expliquer la situation et les enfants ayant un comportement non adapté sont dorénavant mis à l'avant du bus pour une meilleure surveillance.

Une réflexion peut être portée sur une nouvelle répartition des enfants dans le bus, en fonction de leur âge (petits à l'avant, grands à l'arrière ?) en imposant des places ou en plaçant l'adulte au fond du bus pour une meilleure vision sur l'ensemble des places.

- *Question des parents : Retards des bus le matin : point situation à ce jour ?*

→ Cela semble s'être amélioré car le chauffeur de la ligne la plus impactée arrive plus tôt et les enfants peuvent à nouveau passer au travers de l'école (plus d'entreposage dangereux à cause des travaux). Les animatrices devaient attendre l'arrivée du bus tardif avant de pouvoir accompagner les enfants car la Mairie n'avait pas fait le choix de laisser les enfants en autonomie (renforcé avec Vigipirate) entre les bus et les portails car jusqu'à l'entrée de l'école, les enfants sont normalement sous la responsabilité de leurs parents.

- *Question des parents : Manque de clarté sur le réseau de bus sur la commune : horaires, stations, tarifs, etc. Serait-il possible d'avoir une carte précise du réseau ?*

Un collectif d'habitants « mobilité » travaille sur une carte regroupant toutes les offres et va éditer toutes les infos sur l'utilisation des transports traversant la commune.

Parallèlement, la SMAAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) travaille sur une tarification plus claire et plus cohérente, normalement proposée pour septembre 2024.

Informations aux familles :

- *Question des parents : Est-ce que le numéro de téléphone du périscolaire pourrait être affiché sur les panneaux devant l'école ?*

→ Cela va être fait par Yumna prochainement.

- *Question des parents : Affichage des trombinoscopes réalisé*

→ Nous vous en remercions. Les parents pourront plus facilement mettre un visage sur un prénom ou connaître les agents qui s'occupent de leur(s) enfant(s).

- Question des parents : Quand pourra être enfin installé le panneau d'affichage pour l'APE (ou à défaut un panneau d'affichage libre dito maternelle) côté élémentaire ?

→ Cela va être relancé auprès des services techniques.

Pour la maternelle, il faut redire aux familles que **le portail doit être refermé immédiatement** pour que le système aimanté continue de fonctionner correctement sinon il y aura des dysfonctionnements. Un nouveau bouton d'ouverture du portail a été installé à proximité, facilitant l'ouverture. Il n'y a donc plus de raison de ne pas refermer le portail systématiquement.

Portail Ciril :

- Question des parents : Impossibilité des régler les factures : 2 factures (bientôt 3) en attente de paiement, les familles ne comprennent pas pourquoi un autre mode de paiement ne peut, à défaut, être trouvé ? (Chèque ?)

→ Les factures sont établies mais le problème se porte sur le format de ces dernières.

Plusieurs intervenants différents : 1 technicien CIRIL, 1 nouveau trésorier et le trésor public qui fait des retours au compte-gouttes sur ce qu'il considère comme non conforme sur les factures. Mais cela semble être en bonne voie.

(Nota post-réunion : Le système de facturation est enfin opérationnel, avec possibilité de payer de suite ou avec 1 mois de décalage – Mail du 10 mars d'Estelle Gignoux)

La formation CIRIL reçue par les agents a été semble-t-il trop théorique. Un technicien va venir en Mairie la semaine prochaine (sem. 8).

Il faut que la société CIRIL propose des formations complémentaires gratuites vis-à-vis du préjudice causé avec la facturation.

Un mail sera envoyé aux familles dès que les factures pourront être réglées.

- Question des parents : Combien a coûté la mise en place du nouveau portail ? A combien s'élève son coût annuel de suivi (gestion, mise à jour, développement, etc. ?) Quelles sont ses possibilités d'évolution ?

→ L'ancien logiciel était obsolète. CIRIL propose plus de possibilités et de potentiel pour les familles ainsi que pour permettre la réalisation d'extractions transmises à la CAF. Le logiciel est utilisé par le service scolaire, le service jeunesse et la petite enfance, et intègre la gestion par les tablettes sur sites.

Son coût d'achat était de 45000€.

Est-ce que le logiciel a été réglé entièrement ? Si non, serait-il possible que la Mairie applique des retenus ou séquestres pour donner suite aux désagréments sur les facturations ?

Estelle Gignoux se renseigne auprès des services.

(Nota post-réunion : Estelle Gignoux et les services vont établir une liste de préjudices et revenir vers la Société Ciril en vue de négocier des formations gratuites dont le besoin se fait encore sentir - Mail du 10 mars d'Estelle Gignoux)

- Question des parents : Serait-il possible d'autoriser sur le portail une personne à aller chercher un enfant (le matin pour le soir par exemple) ?

→ Non car la fonctionnalité n'est pas disponible mais les familles peuvent envoyer un mail au service scolaire ou laisser un message sur le téléphone de Yumna pour la prévenir (elle vérifie l'origine du numéro pour s'assurer qu'il s'agisse bien du numéro du responsable légal de l'enfant).

- Question des parents : Serait-il possible de créer sur le portail un lien vers le site de l'APE ou vers l'adresse mail des parents délégués ?

→ Oui mais à tester donc à suivre

Jeux dangereux :

- Question des parents : Jeu de la virgule ?

- Question des parents : Jeu "du massage" ?

→ Les animateurs ont été sensibilisés à ces jeux et un message a été fait en parallèle à celui des enseignants. Les agents sont vigilants à tout signe de violence.

Une sensibilisation a été faite également sur le harcèlement en rapport avec le protocole PHARe. Le lien des directeurs de Pinet et Petites Maisons avec le périscolaire est très bon et permet le partage d'informations.

Par ailleurs, les animateurs doivent être dispersés et non regroupés pour assurer une meilleure surveillance des enfants.

Entretien/bâtiments :

- Question des parents : Éclairage : absence de lumière le soir en maternelle, déjà évoqué au 1^{er} conseil d'école

→ 12 luminaires à changer en bloc. La commande est passée et sera installée en juillet.

(Nota post-réunion : La commande est passée et l'installation a eu lieu - Mail du 10 mars d'Estelle Gignoux).

- Question des parents : Défaillance du chauffage :

→ Cela a été occasionnel et a été réparé.

- Question des parents : Le bâtiment CP/CE1 souffre. Il y a de nombreuses fuites, de vitrages fissurés, de problème de chauffage bruyant et fuyant, de chéneaux non nettoyés provoquant des fuites, etc.

Les chéneaux vont être refaits pour être dimensionnés aux pluies plus importantes aujourd'hui.

À la suite de l'infiltration sur la classe de CE1 de Mme Dupré, la Mairie a dû indemniser l'enseignante pour remplacer les livres abîmés.

Les services techniques municipaux manque de personnel entraînant du retard sur la réalisation des travaux à réaliser et il est compliqué de faire venir des entreprises privées, notamment pour de petits travaux d'entretien.

A la prochaine réunion, la responsable du service technique Stéphanie Rousseau Mégret sera conviée pour mieux expliquer le fonctionnement des services.

Travaux de l'école :

- Question des parents : Point situation à ce jour ?

→ Les travaux ne seront pas totalement terminés pour la rentrée. Afin de bien réceptionner le bâtiment et lever tout problème technique, le déménagement ne se fera probablement qu'avant les vacances d'automne. (Déroulé du déménagement à préciser avec les enseignants).

Sinon, les travaux avancent bien.

- Question des parents : Est-ce que l'entrée des CP et CE1 restera telle quelle à la rentrée prochaine ? (QUID quand 1 enfant est en maternelle et l'autre en primaire). Y aurait-il

une possibilité d'un passage " à pied pour les enfants du primaire" qui seraient déposés en maternelle ?

→ Il faut reconnaître que c'est agréable pour la circulation et stationnement mais tout le monde court.

Informations à préciser en fonction de l'avancement des travaux.

Restauration :

- Question des parents : Gâchis alimentaire

- Question des parents : Prochaine commission ?

- Question des parents : Affichage de la composition des menus végétariens

- Question des parents : Coût pause méridienne : de nouvelles explications sur le tarif cantine ? C'est indécent. (Commune de Vaulnaveys = moitié de notre coût)

Il faut comparer ce qui est comparable : A VLH il y a 4 composantes dans le menu et non pas 5 comme ici à SMU, et VLH n'est pas la labellisé Ecocert, SMU intègre dans ces menus près de 40 % de produits BIO et locaux. Le coût de la pause méridienne comprend le coût de la restauration et le coût de l'encadrement et animations sur les 2 heures. Le coût de revient de la pause méridienne pour la commune est de 16.50€/enfant, les tarifs des familles vont de 0.8€ à 9.95€, ce qui est loin de couvrir la totalité des charges engagées par la commune.

- Question des parents : Possible de séparer les sauces des entrées. Des enfants rebutés par les sauces fortes ne mangent pas de légumes alors qu'ils le feraient sans cela.

- Question des parents : Est-ce que c'est possible de faire comme la commune de Gières, une fois par semaine quelques enfants aillent manger avec les personnes du foyer logement (comme ça existait des années auparavant) ==> Relancer l'intergénérationnel

- Question des parents : Des enfants se plaignent régulièrement des quantités insuffisantes à la cantine, dernièrement seulement 1 cuillère à soupe pour un plat chaud unique au menu.

Mais aussi d'un partage parfois illégal entre camarade (ceux-ci se servent eux-mêmes et le dernier n'a parfois pas du tout certains éléments du plat notamment les protéines).

Pour les proportions, il faut revoir pour les portions entre maternelle et CP car le grammage est différent et donc il faudrait modifier les plats et également demander au chef de faire des assiettes types afin que les animateurs puissent mettre les bonnes quantités.

1 adulte s'occupe de 3 tables de 6 enfants. Il doit être vigilant à la répartition des quantités entre les enfants, surtout lorsque les enfants se servent en autonomie quand le plat est posé au centre de la table.

Remarque : Toutes les questions que nous avons reçues par mail n'ont pas pu être traitées pendant cet échange, soit par manque de temps, soit parce qu'elles n'ont pas pu être mises à l'ordre du jour car arrivées tardivement.

Estelle Gignoux communiquera la date de la prochaine commission restauration pendant laquelle nous pourrons échanger plus longuement sur l'ensemble des questions relatives à la restauration et à la pause méridienne.

(Nota post-réunion : la réunion est programmée au 9 avril à 18h)

PEDT (Projet Educatif Territorial) :

- Question des parents : Organisation de la prochaine commission

→ Le 21 mars à 18h30

Budget municipal :

- *Question des parents : Point situation à ce jour pour les pôles Éducation/Jeunesse et Petite enfance*

→ La baisse du nombre d'enfants sur la commune, le basculement du camion frigorifique en investissement (par son achat) au lieu de sa location à l'année (frais de fonctionnement) et la suppression des frais de bus pour la piscine du campus pour les GS de maternelle ont permis de trouver l'économie de 30000€. sans devoir baisser les subventions aux écoles, ni le quota de cars pour les sorties scolaires. Il a été décidé avec la directrice de l'école maternelle de basculer sur la piscine de SMU pour le cycle piscine des GS de maternelle.

Inclusion :

- *Question des parents : Quelle est la situation sur les enfants devant bénéficier d'une aide (// AESH) pendant le temps périscolaire, en particulier pour l'aide au repas sur la pause méridienne ? Quelle sont les subventions à l'embauche versées par la CAF ? Combien d'enfants devraient en bénéficier et combien en bénéficient vraiment à ce jour ? En cas de carence à l'embauche, la subvention est-elle de toute façon versée ? et si oui, comment est utilisé l'argent perçu ?*

Les AESH sont peu nombreuses. On a la chance d'avoir une seconde AESH qui peut aider également sur le créneau du midi, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'heures d'aide aux enfants nécessitant une présence pendant les temps de repas.

Sur le temps méridien, c'est la Mairie qui paie ces agents car elles n'ont pas d'obligation à aider sur cette période les enfants.

Le nombre exact d'enfants concernés est à revoir avec les directeurs d'écoles. (Question pour le conseil d'école).

La subvention de la CAF n'est versée qu'en cas d'embauche.

(Nota post réunion : l'Etat vient de décider que les AESH pourront suivre les enfants en situation de handicap sur le temps méridien en finançant directement les AESH sur ces temps supplémentaires. Ces heures seront donc directement rémunérées par le rectorat.

Pour se faire, il faut que la collectivité territoriale donne son accord pour suivre ce dispositif national via une démarche très simple de conventionnement : <https://www1.ac-grenoble.fr/article/collectivites-territoriales-121921>).

(Nota post-réunion : L'information va être prise en compte par les services- Mail du 10 mars d'Estelle Gignoux).